



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 12 décembre 2019

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Présidence : M. Alain Bally

**Création de notre propre réseau d'accueil de jour des enfants
des quatre communes membres de l'ASIA**

- Vu le préavis municipal N° 2019/08
- Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- La création d'un réseau d'accueil de jour des enfants, au sens de l'article 27 de la LAJE, regroupant les quatre communes membres de l'ASIA,
- Le retrait des quatre communes membres de l'ASIA, ainsi que cette dernière du réseau ARAJ au 31 décembre 2020, avec un préavis de 12 mois, soit au 31 décembre 2019, en respect de l'article 7 des statuts de l'ARAJ,
- D'autoriser l'ASIA d'entreprendre toutes les démarches nécessaires et utiles à la réalisation de la création de notre réseau d'accueil de jour des enfants des quatre communes membres de l'ASIA.

./.

Le préavis 2019/08 est accepté par 34 voix.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :



Alain Bally



La Secrétaire :



Elisabeth Christinat



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 12 décembre 2019

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Présidence : M. Alain Bally

Budget 2020, préavis municipal 2019/09

- Vu le préavis municipal N° 2019/09
- Entendu le rapport de la commission des finance sur cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'accepter le budget 2020 tel que présenté.

Le préavis 2019/09 est accepté par 42 voix.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :


Alain Bally



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 12 décembre 2019

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Présidence : M. Alain Bally

**Demande de crédit de CHF 126'000.00 pour la pose de panneaux photovoltaïques au port des
Garinettes à Vallamand**

- Vu le préavis municipal N° 2019/10
- Entendus le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- De donner mandat à la Municipalité afin d'effectuer la pose des panneaux photovoltaïques au port des Garinettes à Vallamand,
- De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 126'000.00,
- De financer cet investissement de CHF 126'000.00 par la trésorerie courante,
- D'amortir le montant de CHF 126'000.00 par le prélèvement sur le compte 9282.00 (Fonds pour investissements futurs) aux comptes 2020.

Le préavis 2019/10 est accepté à l'unanimité avec 42 voix.

Pour extrait conforme, l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :


Alain Bally



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat